



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 2 mars 2017

Communiqué de presse

Tous les candidats au BAFD (Brevet d'Aptitude de Formation de Directeur) qui souhaitent déposer leur bilan de formation à l'issue des 4 étapes de leur cursus de formation doivent le faire impérativement **avant le 24/03/2017** délai de rigueur.

A la Direction de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale de la Martinique.
Service BAFAF/BAFD -3^{ème} étage. ZAC de l'Etang Z'Abriocot AGORA 2
Rond Point du Calendrier LAGUNAIRE – 97200 FORT DE France

Tout candidat ayant commencé sa formation générale après le 1er Octobre 2015 doit déposer impérativement son bilan de formation dans un délai maximum de 1 an à compter du dernier jour du second stage pratique.

Aucune dérogation ne sera possible.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*